VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SEVRAGE

Par Profil supprimé Postée le 25/10/2011 13:54

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse à ma question "arrêt des drogues par mon conjoint". Sur le conseil de ma voisine qui travaille dans le social je suis allée voir une psychiatre au mois de juillet et août pour en parler. Mais ça s'est terminé assez rapidement. A ce moment là je pensais que mon mari prenait toujours des drogues et quand il m'a affirmé qu'il avait arrêté j'ai cessé d'aller la voir (en accord avec elle). J'étais contente, ça allait mieux entre nous. Notre fille a été admise dans une école d'interprète début septembre, nous étions très bien.
Mais je pense que ce sevrage est une grande souffrance pour lui. Il me dit qu'il ressent un creux dans le ventre. L'atmosphère est de plus en plus lourde pour nous deux.
J'ai vu son associée hier qui m'a dit que les patients de mon mari le quittent car il a des troubles de la mémoire. D'une consultation à l'autre il oublie des choses, la stagiaire qui travaille avec lui l'a signalé. Elle m'a dit également être affectée par cette situation, elle voit qu'il est mal physiquement et psychologiquement. Elle reconnait que c'est un très bon médecin mais depuis 1 an ça ne va plus. Est-ce que le manque peut provoquer de tels troubles, ou peut-être les séquelles ? Ou alors il continue à prendre des drogues.
Il m'a dit qu'il n'avait pris que de la cocaine,alors que j'ai trouvé plusieurs fois à la maison des seringues contenant un liquide brun. Je sais que tout ça est dangereux et qu'il est difficile de s'en sortir. D'ailleurs peu importe ce qu'il a pris, je vois qu'il souffre et qu'il est très tendu. Je lui ai conseillé plusieurs fois d'aller voir un "psy" car je sais qu'il a souffert dans son enfance, mais il ne veut pas.
J'ai eu quelques conversations avec son fils à ce sujet, car il a remarqué que son père était marqué physiquement. Il lui en a parlé et ça s'est bien passé, mieux qu'avec moi (a dit mon mari). Ils sont allés ensemble voir l'addictologue, dès que j'aurai un peu de temps j'irai en parler avec son fils.
En attendant j'aimerais mieux aller voir une personne spécialisée dans ce domaine qui pourrait m'aider, m'écouter, me conseiller. En connaissez-vous une sur Nancy ?
Je vous remercie de l'attention que vous portez à mes questions et des réponses que vous m'apportez.

Mise en ligne le 25/10/2011

Bonjour,

Tout d'abord, nous tenons à saluer vos démarches et votre persévérance.

Il nous semble que le meilleur moyen d'aider votre mari est de rester présente et disponible comme vous l'êtes actuellement. L'un des éléments essentiels consiste à l'assurer de vos sentiments et de votre soutien inconditionnel en ne jugeant pas ses actes. Il est important que votre mari ne se sente pas jugé ou surveillé constamment au risque qu'il se renferme sur lui même et ne partage plus ce qu'il vit, ses difficultés avec vous. Néanmoins, il paraît tout aussi important que vous sachiez prendre position lorsque vous en ressentez le besoin, ceci afin de vous protéger et de montrer vos limites si nécessaire.

Un sevrage est souvent difficile à vivre pour la personne concernée mais aussi pour son entourage. N'hésitez pas à chercher avec votre mari les conditions nécessaires à l'un comme à l'autre (être entouré, ou pas, par qui : la famille, les amis, l'addictologue qui le suit...) afin que cela se passe au mieux.

Votre mari souffrirait notamment de troubles de la mémoire. Il nous semble, à la lecture de votre précédente question et de celle-ci, qu'au moins la prise de tranquillisants et d'alcool peut générer de tels troubles car ils altèrent la vigilance et la concentration. Mais nous ne pouvons pas écarter non plus l'éventualité qu'il y ait d'autres causes à ces troubles. Il est par conséquent important de lui suggérer de faire un bilan cognitif avec un neurologue. Ces troubles sont un symptôme concret qui doit être évalué. Sans parler de "psy", cela permettrait au moins à votre mari de se rendre compte des dommages neurologiques ou cognitifs qu'il subit et de lui proposer des traitements ad hoc s'il en existe. Faire une démarche de soin est souvent plus difficile lorsqu'on est soi-même un soignant. Vous devrez donc réfléchir à la meilleure manière de lui en parler (seule ou accompagnée, à quel moment, avec quelles précautions langagières...), mais vous devrez sans doute aussi insister pour qu'il fasse ce bilan si les symptômes persistent et s'aggravent.

Comme vous nous le demandez, nous mettons à votre disposition en bas de page les coordonnées d'une structure de soins spécialisée dans les addictions à Nancy. Vous y trouverez des réponses à certaines de vos questions et la possibilité de trouver une adresse proche de chez vous. Nous sommes également disponibles au téléphone (0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7) si vous désirez être écoutée et conseillée.

Dans tous les cas, nous vous assurons de notre soutien.